

Le projet de la FAO "GCP/GLO/324/NOR – Intégrer le Droit à une Alimentation Adéquate et la Bonne Gouvernance au sein des Politiques, Législations et Institutions Nationales" (abrégé, **Le Droit à l'Alimentation au Niveau National**) est une continuité de la contribution norvégienne envers le Mozambique et l'État Plurinational de Bolivie (Bolivie), en plus de signaler le début des activités au Népal et au El Salvador, en vue de renforcer les institutions nationales et les mécanismes de coordination dans leurs efforts visant à formuler les politiques et supporter les procédures législatives sur la sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation. Le Projet ciblera les défis propres aux pays en faisant la promotion de l'approche par les droits humains afin d'atteindre la sécurité alimentaire à tous les niveaux – législation, conception, formulation, décision et implémentation. De plus, le Projet permettra à la FAO de participer aux efforts globaux afin de consolider les droits humains au sein des travaux en développement.

Le mois de juillet 2012 a été particulièrement marquant pour le **Mozambique**, pays où s'est tenue du 18 au 20 juillet à Maputo la IXème Conférence des chefs d'Etats et des Gouvernements de la Communauté des pays lusophones (CPLP). Le thème de la conférence était le suivant : « *la CPLP et les défis de la sécurité alimentaire et nutritionnelle* ». SETSAN, le partenaire institutionnel majeur du Projet, était haut placé dans l'organisation de l'événement et son personnel, y compris l'équipe technique du Projet, a fortement été impliqué tout au long de la préparation de l'événement et pendant l'événement lui-même. Cela s'est traduit par la préparation des documents de référence et d'une brochure sur la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au sein des pays de la Communauté des pays lusophones. Cette brochure contenait un ensemble de données recueillies sur les avancées majeures dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) et du droit à l'alimentation ainsi que des documents relatifs à la Conférence, à l'organisation de manifestations parallèles (telles que l'événement organisé par la ROSA qui a créé un excellent espace permettant le partage d'expériences entre les organisations de la société civile SAN de la communauté), ainsi que d'autres évènements relatifs aux femmes vivant en milieu rural, à la gastronomie et à la dimension culturelle de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Dès lors, beaucoup des documents sus-mentionnés faisaient référence au droit à l'alimentation en tant que droit humain fondamental et en tant qu'approche à intégrer au sein des législations et politiques sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

La « Déclaration de Maputo » adoptée par le Sommet réaffirme l'objectif de la ESAN (Estrategia de Seguridad Alimentaria y Nutricional) CPLP qui est de contribuer à la réalisation du droit à une alimentation adéquate. Deux accomplissements majeurs du sommet de la CPLP sont particulièrement pertinents pour le droit à l'alimentation et créent une dynamique favorable pour les travaux dans ce domaine. Premièrement, le Conseil de la CPLP sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (Conselho de Segurança Alimentar e Nutricional – CONSAN-CPLP) va doter la communauté d'une plateforme de dialogue et de coordination sur les sujets liés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, avec la participation des organisations de la société civile. Cette plateforme soutiendra et conseillera les chefs d'Etat et des Gouvernements de la Communauté afin de poursuivre les travaux déjà réalisés au niveau des conseils nationaux existants à renforcer ou ceux à mettre en place conformément à ESAN-CPLP. Deuxièmement, le plan d'action 2012-2014 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle de ESAN CPLP adoptée par le Sommet représente une étape concrète dans la mise en œuvre de la stratégie en venant renforcer les cadres légaux, institutionnels, politiques et budgétaires pour la réalisation du droit à une alimentation adéquate. Au cours du Sommet de la CPLP, la présidence de la CPLP fut remise au Président du Mozambique, qui conduira les efforts de la communauté les deux prochaines années.

En **Bolivie**, le Projet a organisé un séminaire intitulé « Elaboration d'une Politique sur l'alimentation et la nutrition » en coordination avec les parlementaires et sénateurs de l'Assemblée législative plurinationale qui ont soutenu la mise en place d'un Front Parlementaire pour la Souveraineté Alimentaire. Ce séminaire se tiendra au début du mois d'août et accueillera le Dr Renato Maluf du Brésil en tant que conférencier.

Enfin, le Projet a également finalisé le recrutement de deux consultants nationaux sur le droit à l'alimentation au **Népal** et au **Salvador** qui joueront un rôle clé dans la réalisation du Projet et qui contribueront à la réalisation du droit à l'alimentation dans leurs pays respectifs. Les consultants sont en ce moment en train de travailler sur la définition d'un plan de travail pour les composantes du Projet. Ils travailleront en étroite collaboration avec les membres des bureaux extérieurs de la FAO afin de soutenir et renforcer les connaissances des acteurs nationaux sur le droit à l'alimentation et sa mise en œuvre dans les pays à travers l'expertise, le plaidoyer et le renforcement des capacités.

Le droit à l'alimentation de l'équipe de la FAO travaille sur la mise en œuvre du droit humain à une alimentation adéquate, en utilisant le droit à l'alimentation. La vision de l'équipe est celui d'un plein exercice de ce droit de l'homme, à travers elle d'être respectés, protégés et respectés partout dans le monde.

L'Equipe du droit à l'alimentation de la FAO

Département de Développement Économique et Social
Division de l'Économie du Développement Agricole
Viale delle Terme di Caracalla – 00153 Rome, Italy
Tel: +39 06570 53058 /// E-mail: righttofood@fao.org
Site web: www.fao.org/righttofood

